HUGUES DE LIONNE (1611-1671)

PAR

JÉRÔME CRAS

licencié ès lettres

INTRODUCTION

Hugues de Lionne n'a suscité la curiosité que d'un nombre restreint d'historiens, dont les travaux ont essentiellement porté sur ses fonctions de diplomate ou de ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères de Louis XIV, laissant dans l'ombre les autres aspects de la vie de ce personnage. En replaçant Hugues de Lionne dans son milieu, en mettant en évidence ses attaches politiques et en suivant de près l'extension de son réseau familial grâce aux alliances matrimoniales, on cerne mieux le déroulement de sa carrière et l'on est d'autant plus à même de saisir les rouages de sa fortune et de sa réussite.

SOURCES

Le Minutier central des notaires de Paris a fourni les sources les plus fructueuses, l'étude CXII rassemblant non seulement la plupart des actes passés par Lionne, mais ceux de certains de ses parents. Le fonds de la famille, conservé aux archives de l'Assistance publique (vingt-sept cartons), ne présente que peu de documents relatifs à Hugues de Lionne lui-même, mais il est précieux pour connaître les Lionne et leur patrimoine dauphinois aux XVI°, XVII° et XVIII° siècles, tout comme aux Archives départementales de l'Isère les sous-séries 2 E (familles) et 3 E (notaires). Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France a fourni une grande variété de documents sur divers sujets. D'autres institutions publiques, notamment la Bibliothèque municipale de Grenoble, et d'autres archives privées (fonds Prunier de Saint-André au château du Touvet) ont aussi offert d'utiles compléments.

PREMIÈRE PARTIE PARENTÈLE ET CLIENTÈLE

CHAPITRE PREMIER

LE MILIEU DAUPHINOIS

Originaire du Dauphiné, mal connue avant le milieu du XVI^e siècle, la famille de Lionne fait partie de l'élite provinciale au début du XVII^e siècle. C'est à partir du grand-père de Hugues, Sébastien I^e de Lionne, qu'elle connaît une grande prospérité. Ce dernier exerça les fonctions de contrôleur général des finances et receveur des états du Dauphiné, à partir de 1572, et de contrôleur général des greniers à sel à partir de 1578; il accomplit au service de Henri III et Henri IV quelques actions d'éclat, qui lui valurent la promesse de la charge de premier président en la chambre des comptes de Savoie (1590) et surtout l'anoblissement, en 1602. Par sa femme, Bonne de Portes, ses sœurs et ses enfants, Sébastien était apparenté aux noms les plus prestigieux de sa province : les de Portes, les Pourroy, les Janon, les Claveson, les Rabot, les de Franc, et surtout les Servien. Un ou plusieurs membres représentent chacune de ces familles aussi bien aux états qu'au parlement et dans l'administration royale.

Le second fils de Sébastien, Artus de Lionne, épousa en 1605 Isabeau Servien. Celle-ci, après lui avoir donné trois enfants, dont les deux premiers moururent en bas âge, s'éteignit en 1612. Ordonné prêtre (1613), puis chanoine de Grenoble, Artus prit un soin extrême de l'éducation de son dernier fils, Hugues, né le 11 octobre 1611. La chance de Hugues fut d'avoir un père aussi attentif à son instruction et un oncle, Abel Servien, qui sut se faire remarquer par Richelieu. Lorsqu'en 1630 Abel Servien fut nommé secrétaire d'État de la Guerre, Artus lui confia son fils, qui devint premier commis (1630-1636). La fonction de premier commis constitua la meilleure et la plus pragmatique des formations pour ce jeune homme de dix-neuf ans, qui profita ainsi, comme tout le clan Servien, de l'ascension de son oncle; Artus, quant à lui, devint coadjuteur de l'évêque de Gap (1634). Lorsqu'Abel fut disgrâcié, en 1636, son neveu le suivit dans sa retraite, ce qui n'empêcha pas Artus de Lionne d'être nommé évêque de Gap (1637).

CHAPITRE II

LA CRÉATURE DE MAZARIN

De 1637 à la fin de l'année 1639, Hugues de Lionne effectua un séjour à Rome, qui relança sa carrière : il s'attacha à Jules Mazarin, noua des relations avec des cardinaux (Antonio Barberini, Alessandro Bichi), apprit la langue italienne. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir envoyé par Richelieu en Italie (1641) pour régler le différend survenu entre le duc de Parme, allié à la France, et le pape Urbain VIII, à propos du duché de Castro, ainsi que pour organiser une coalition de princes italiens en vue de conquérir Milan. Le fait que deux de ses oncles, Abel et Ennemond Servien, eussent été déjà employés dans les affaires italiennes, entre 1630 et 1633, influa peut-être également sur ce choix. Très actif de décembre

JÉRÔME CRAS 53

1641 à septembre 1643, Hugues de Lionne quitta l'Italie sans avoir atteint le double objectif de sa mission, mais en ayant, malgré tout, fait preuve de véritables talents de diplomate, qu'illustrent un long mémoire sur les affaires d'Italie et deux discours sur la liberté des princes italiens, prononcés à Venise (18 décembre 1642 et 12 janvier 1643). Il manifesta également un grand zèle au service des intérêts de celui dont il se disait la créature, Mazarin, élevé au cardinalat.

A la fin de l'année 1643, il arriva à Paris, où la situation avait considérablement changé depuis son départ : Anne d'Autriche était régente avec pleins pouvoirs et Mazarin, son premier ministre ; Abel Servien, rappelé, avait été désigné comme plénipotentiaire pour négocier la paix à Munster. Hugues de Lionne, nommé conseiller d'État par brevet le 22 juillet 1643 (il en reçut les lettres patentes le 5 août 1646) exerça les fonctions de secrétaire de Mazarin : il avait en charge la correspondance du cardinal, particulièrement dans le domaine de la politique extérieure, au détriment du secrétaire d'État Henri-Auguste de Loménie de Brienne ; il s'occupait aussi des affaires domestiques de la maison cardinalice.

L'entrée de Hugues de Lionne dans la clientèle de Mazarin et dans la carrière diplomatique devait orienter tout son avenir.

CHAPITRE III

LE RÉSEAU DE LIONNE

Le 10 septembre 1645, Hugues de Lionne épousa Paule Payen, fille d'un riche financier. Ce mariage offrait deux avantages considérables : d'une part, une dot exceptionnelle de cinq cent mille livres, dont cent vingt mille constituées par un hôtel situé rue Vivien, dans un quartier qu'habitaient hommes d'État et financiers ; d'autre part, une extension avantageuse du réseau familial. Par cette alliance, Lionne, déjà apparenté au financier Nicolas Servien de Montigny, cousin d'Abel Servien, entrait dans le cercle des Payen Deslandes, des Martineau, des Brigallier, des Bertrand de la Bazinière, tous « publicains » ; il devenait surtout le neveu de Luc de Rives, clerc du diocèse de Lyon, que l'on retrouve dans les années suivantes continuellement mêlé à ses affaires financières et politiques. Grâce à deux autres mariages, ceux de Germaine Martineau (1646) et d'Antoine-François de Murinais, les relations familiales de Hugues de Lionne continuèrent à s'élargir.

D'autre part, son ascension politique se poursuivit sous l'égide de Mazarin: le 13 août 1646, il fut pourvu gratuitement de l'office de secrétaire des commandements et finances d'Anne d'Autriche, charge qui avait acquis une importance toute particulière en cette période de régence. La même année, un de ses cousins germains, Humbert de Lionne, fut fait gentilhomme de la manche du roi, chargé de veiller sur le jeune Louis XIV. En 1648, un frère de Humbert, Sébastien II de Lionne, devint conseiller d'État (20 avril) et intendant de Casal (30 mai). Le père de Hugues fut nommé par le roi à l'archevêché d'Embrun (8 novembre 1648). Ainsi, la faveur dont jouissait Lionne rejaillissait sur sa famille.

La Fronde ne remit pas en question le sort du secrétaire des commandements de la reine. Créature du cardinal et domestique d'Anne d'Autriche, il se montra un défenseur zélé de la politique du premier ministre et de l'autorité royale. Entre février et juillet 1651, à la suite de la libération des princes, il participa avec son oncle. Abel Servien, ministre d'État, à de nombreuses intrigues qui finirent par lui faire perdre momentanément la confiance de Mazarin. Il ne semble pas pourtant

que son intention ait jamais été de le trahir. L'éloignement de Le Tellier, Servien et Lionne par décision de la reine n'était pas une disgrâce, mais un moyen d'apaiser le prince de Condé, et les trois créatures du cardinal reprirent leurs fonctions quelques mois après (1652). Le 28 février 1653, Hugues de Lionne fut honoré de la charge de commandeur, prévôt et maître des cérémonies, qu'il paya deux cent cinquante-deux mille livres.

DEUXIÈME PARTIE LE DIPLOMATE ET L'HOMME D'ÉTAT

CHAPITRE PREMIER

LIONNE ET LA POLITIQUE EXTÉRIEURE (1654-1660)

De 1654 à 1659, Mazarin confia à Hugues de Lionne plusieurs missions diplomatiques. La première était directement liée à la Fronde, puisqu'il s'agissait pour Lionne d'obtenir du Saint-Siège l'ouverture d'un procès contre le cardinal de Retz. Mais la mort du pape Innocent X, survenue pendant son voyage vers Rome, changea la nature de sa mission. Il dut entrer en relations avec la faction française du conclave. Le choix des cardinaux se porta sur le candidat qui avait été exclu officieusement par la France, le cardinal Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. Cet échec de la politique française s'explique par la rigidité des instructions en cas de conclave et des ordres venus de Paris qui entravèrent singulièrement l'action de Lionne, ainsi que par le caractère ambigu de ses fonctions : parti avec l'expectative d'une ambassade extraordinaire auprès des princes d'Italie, il ne parut à Rome que comme un agent innommé, chargé de la direction des affaires du roi. Le deuxième aspect de sa mission ne réussit pas mieux, Retz ne fut jamais jugé. Ce double échec fut néanmoins instructif : Lionne en tira la leçon que l'exclusion d'un candidat au pontificat n'était pas une arme politique efficace et que l'affaire de Retz ne se réglerait pas par un procès.

Cet échec ne diminua pas aux yeux de Mazarin les réelles compétences diplomatiques de Lionne. Aussi le nomma-t-il en 1657, avec son ami le maréchal de Gramont, « ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire dans toute l'étendue de l'Empire et tous les royaumes du Nord ». Si l'élection du nouvel empereur ne se fit point dans un sens favorable à la France, la capitulation que Léopold dut jurer, par laquelle il se voyait interdire toute immixtion dans le cercle de Bourgogne, fut un beau succès diplomatique. Lionne, de concert avec Robert de Gravel, le renforça bientôt par la constitution de la ligue du Rhin, traité de neutralisation de l'Allemagne conclu entre Mayence, Cologne, Neubourg, Brunswick, Hesse-Cassel et Suède, signé le 14 août 1658, et dont le roi de France se porta garant et protecteur le lendemain. Cette adroite construction est un des légitimes titres de gloire de Hugues de Lionne.

Le point d'orgue de sa carrière de diplomate fut, néanmoins, sa participation aux négociations de paix avec l'Espagne, à l'occasion de laquelle on le fit ministre d'État (23 juin 1659). Mazarin trouvait son meilleur auxiliaire en cet homme qui

avait été envoyé, en 1649, à Cambrai pour sonder les intentions de l'Espagne et, en 1656, à Madrid, comme seul plénipotentiaire. Sa part dans la teneur du traité des Pyrénées ne se résume pas à l'ingénieuse trouvaille de subordonner au paiement de la dot la renonciation de Marie-Thérèse à ses droits de succession : Lionne avait réussi à régler la question des conquêtes en 1656 et il fit passer au rang des clauses secrètes du traité des Pyrénées l'abandon du soutien français à la maison de Bragance.

CHAPITRE II

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SOUS HUGUES DE LIONNE (1661-1671)

A la mort de Mazarin (9 mars 1661), Louis XIV ne pouvait choisir pour conseiller de sa politique extérieur un sujet qui eût une connaissance de l'Europe, de ses cours et de ses hommes d'État, égale à celle de Hugues de Lionne. La disgrâce de Fouquet, son ami, ne diminua pas la confiance royale.

Les dix années pendant lesquelles Lionne conseilla Louis XIV virent s'élever à un haut niveau la gloire et la réputation du roi de France, sans que fût remis en cause l'équilibre établi par les traités de Westphalie et des Pyrénées. Lionne pratiqua une politique de paix, que la guerre de Dévolution risqua de compromettre. Le traité secret de partage de l'Empire (19 janvier 1668) constitua alors une remarquable tentative de réorientation de la politique bourbonienne, mais les préoccupations et l'impatience du roi anéantirent les efforts du ministre.

CHAPITRE III

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT (1663-1671)

Dès 1657, Hugues de Lionne chercha à obtenir la charge de secrétaire d'État des Affaires étrangères, dont il exerçait déjà en grande partie les fonctions. Mais il lui fallut patienter jusqu'en 1663, à cause de l'opposition de Louis-Henri de Loménie de Brienne, survivancier de son père. Enfin, le 20 avril 1663, après l'avoir achetée neuf cent mille livres, il fut pourvu de cette charge.

Le département de Lionne comprenait la politique étrangère, l'administration d'un certain nombre de provinces et, jusqu'en 1669, l'administration des marines du Ponant et du Levant. Sur ce dernier point, son rôle se bornait en fait à expédier les décisions que le roi avait concertées avec Colbert. La communication entre les deux ministres, d'une part, et celle des agents du roi avec le gouvernement, de l'autre, pour toutes les affaires relatives à la marine, se fondait sur l'utilisation du « cachet volant », fixée par règlement du 11 mai 1667. Celui du 7 mars 1669 unifia l'administration de la marine : Colbert, qui venait d'acheter la charge de secrétaire d'État de la Maison du roi et pouvait donc dresser les expéditions des ordres du roi, s'en vit chargé. Lionne et son fils, Louis, obtinrent en compensation quatre nouvelles provinces, une augmentation des appointements de leur charge et cent mille livres.

Lionne était secondé par un certain nombre de commis. Trois avaient le titre de premier commis: Jean Parayre, Louis Pachau. Louis de Moncheny; et l'oncle de Hugues, Luc de Rives, celui de premier commis ad honorem. Les trois autres

n'étaient pas de simples fonctionnaires : des liens d'affaires et d'amitié, en effet, les unissaient au secrétaire d'État.

La position de Hugues de Lionne lui permit de placer ou d'avantager parents et amis. Il proposa au roi ses cousins Humbert et Joachim de Lionne pour remplir des missions diplomatiques en Allemagne et en Pologne, favorisa la carrière à Rome de son filleul Hugues-Humbert Servien, qui devint camérier d'honneur du pape Clément IX, fit attribuer l'ambassade de Venise à son ami Nicolas Prunier de Saint-André, président au parlement de Grenoble.

Le 14 février 1667, Louis de Lionne, âgé de vingt et un ans, reçut la survivance de la charge de son père. Il semblait qu'on allât vers une « dynastie de Lionne » au pouvoir comme celle des Le Tellier, des Colbert ou des La Vrillière. L'application à sa tâche dont Louis de Lionne fit preuve sous la direction de son père incita Louis XIV à lui accorder le pouvoir de signature malgré son jeune âge (5 janvier 1668). Mais l'importance croissante que prit Louvois à la faveur de la préparation de la guerre de Hollande, puis la mort de Hugues de Lionne, alors que son fils n'avait que vingt-cinq ans et aucune expérience dans les ambassades, mirent fin aux espérances de la famille.

TROISIÈME PARTIE LIONNE LE MAGNIFIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA FORTUNE

La femme de Hugues de Lionne lui apporta, en comptant sa dot et l'héritage qu'elle recueillit à la mort de son père (7 mai 1653), plus de huit cent mille livres, tant en espèces qu'en immeubles. Cette somme considérable lui offrit de multiples possibilités d'investissements. Il risqua de l'argent dans le trafic maritime en collaboration avec Abel Servien, en plaça dans la zecca de Venise, prit une part active dans les droits sur le roi entre 1653 et 1661, affaires où ses liens avec le « lobby » financier de Fouquet apparaissent clairement, et ne négligea pas d'investir dans la terre : il acheta au premier président de Bellièvre le château de Berny avec les seigneuries de Fresnes et d'Antony, le 15 septembre 1653.

L'arrestation de Fouquet et les investigations de la chambre de justice semblent avoir freiné ses pratiques affairistes. A partir de 1661, ses gages, une pension de neuf mille livres et les revenus qu'il tire des bénéfices ecclésiastiques rapidement accumulés sur la tête de deux de ses enfants, Jules-Paul et Artus, représentent presque l'intégralité de ses ressources. A la fin de sa vie, il percevait environ deux cent mille livres par an.

CHAPITRE II

MONSIEUR DE LIONNE

Les mémorialistes ont beaucoup parlé de la passion de Hugues de Lionne pour le jeu et pour les femmes. Il mena également un train fastueux, organisant des fêtes somptueuses dans son château de Berny et y invitant la cour. Il avait le goût des grandeurs et se fit bâtir, rue des Petits-Champs, un vaste hôtel, ou plutôt un véritable palais. Le prix prévu par le devis de construction était de deux cent trente-deux mille livres; mais si l'on y ajoute le coût du terrain, Lionne y laissa plus de trois cent mille livres. L'architecte en fut Le Vau, les entrepreneurs, les frères Villedo; les peintres Mignard et Colonna y travaillèrent. Lionne y abrita ses riches collections de livres (quatre mille cinquante-sept volumes) et de peinture (cent vingt-six tableaux).

Esprit fin et cultivé, Hugues de Lionne fut un protecteur des lettres. Il entretenait une forte amitié avec Jean Chapelain et fut le dédicataire de plusieurs ouvrages, dont le plus notable est l'Histoire générale du Dauphiné de Nicolas Chorier.

Son train de vie et son pouvoir politique firent de sa fille Madeleine un parti avantageux. Il prit le temps de choisir parmi les prétendants et conclut enfin (10 février 1670) le mariage de Madeleine avec François-Annibal III d'Estrées, marquis de Cœuvres, petit-fils du maréchal d'Estrées, duc et pair de France. Aux yeux mêmes de Hugues de Lionne, cette union était l'apogée de sa réussite sociale.

CHAPITRE III

LA MAISON DE LIONNE CONFRONTÉE A LA SUCCESSION

La tradition veut que Hugues de Lionne soit mort (1er septembre 1671) criblé de dettes, pour avoir vécu au-dessus de ses moyens. Le règlement long et difficile de la succession, la renonciation à la communauté par Paule Payen (1673) ont accrédité cette légende. En réalité, Hugues de Lionne laissait à sa mort un million six cent soixante-quinze mille livres, passif déduit.

Comme elle ne pouvait rien toucher sur la vente de la charge de secrétaire d'État (huit cent mille livres) ni rien retirer des bénéfices ecclésiastiques qui allaient à Jules-Paul, Paule Payen estima plus avantageux pour elle de récupérer ses propres. Louis s'entendit avec ses frères et sœurs pour rester le seul héritier, et deux traités passés entre sa mère, Jules-Paul et lui-même en février 1673, auraient dû permettre une liquidation exempte de difficultés. Mais Jules-Paul, en ne respectant pas ses engagements, rompit l'entente. Il fallut plusieurs arrêts du roi pour venir à bout de la succession (1690).

Louis de Lionne ne sauva que la grande maison de la rue Vivien et l'équivalent de cinq cent mille livres que représentait une charge de maître de la garde-robe obtenue du roi en contrepartie de l'office de secrétaire d'État.

En épousant sa petite-cousine, Jeanne-Renée de Lionne-Claveson, Louis entra en possession du patrimoine de la branche aînée des Lionne en Dauphiné. Mais il dériva progressivement vers la folie et fut interdit par sentence du Châtelet de Paris (1704). Il mourut en 1708, ne laissant qu'un héritier, Charles-Hugues de Lionne. Ce petit-fils du grand ministre de Louis XIV fit une modeste carrière dans les armées et un malheureux mariage. Il disparut sans postérité en 1731.

CONCLUSION

L'arrivée de Hugues de Lionne aux plus hautes charges se fit solidairement avec sa famille. Mais il n'y eut pas de « dynastie de Lionne », parce que Hugues ne disposa pas du temps nécessaire pour former son fils et pour asseoir définitivement la position des siens.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Mémoire sur l'état des affaires italiennes (1642). – Contrat de mariage de Hugues de Lionne (1645). – Bail à ferme de la conduite des étrangers (1645). – Devis et marché de construction de l'hôtel de Lionne (1662). – Lettre de Nicolas Fouquet à Hugues de Lionne (1663). – Brefs pontificaux adressés à Hugues de Lionne (1667-1668). – Contrat de mariage avec Madeleine de Lionne (1670).

ANNEXES

Tableaux généalogiques. - Tableaux de la fortune de Lionne.